

Retraités

Assemblée Générale des Retraité.e.s du Snes de l'académie de Versailles **Lundi 27 novembre 2017**

à Paris, au siège du SNES national 46 av. d'Ivry (m° Olympiades) **14h- 16h30**

ODJ: 14h-15h30 - les Retraités coûtent-ils trop cher à la société?

Débat présenté par Daniel RALLET

Responsable national de la section des retraité.e.s du SNES

15h30- 16h30 - actualités/actions

Pot, amical bien sûr

Édito

Conséquences de progrès dans divers domaines et de conquêtes sociales (Sécurité Sociale et droits du travail notamment, mis en péril aujourd'hui), l'allongement de l'espérance de vie et l'augmentation du nombre des retraité.e.s constituent un défi nouveau pour la société.

Nous savons la réponse qu'y apportent les politiques libérales: au nom de la dette et des déficits publics dont les causes méritent d'être élucidées, il faut réduire la dépense publique et ce faisant, offrir aux prédateurs des profits des pans entiers de la vie humaine.

Baisse des pensions organisée par les réformes successives, ponctions fiscales sur les revenus des retraité.e.s, gel ou report de la

"revalorisation" des pensions, insuffisance des moyens pour l'aide à l'autonomie sont les "remèdes" de l'austérité jugée nécessaire. E. Ma-

cron et son gouvernement n'ont décidément rien inventé. Il y a pourtant d'autres alternatives.

Dans un contexte de chômage de masse, de précarité et de plus grande pauvreté, culpabiliser, diviser, stigmatiser sont de vieilles recettes toujours réinventées pour faire accepter une forme d'exclusion sociale.

Il faut sans cesse déconstruire les images mensongères, les faux-semblants rhétoriques.

Les projets de budgets en débat au Parlement, avec

leurs injustices et leurs partis pris pourront offrir matière à travaux pratiques! Après d'autres révélations, celles des Paradise papers lèvent un peu plus le voile sur ces milliards dont on voudrait nous faire croire qu'ils irriguent la société quand ils sont détournés par l'évasion fiscale.

N'y a-t-il pas de quoi conforter les retraités dans leurs revendications pour augmenter leur pouvoir d'achat, développer la protection sociale, les services publics? Des retraités seront aussi dans les rangs de la FSU qui vient de s'associer à l'action intersyndicale du jeudi 16 novembre avec la CGT, FO, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL.

D'autres formes de résistance s'organisent car la réalité fait craquer le carcan des orientations politiques. Pour la première fois, l'association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) et des représentants des personnels des établissements d'hébergement des personnes âgées CGT, CFDT, CFTC, FO et UNSA ont protesté ensemble publiquement contre "des conditions de travail proches de l'usinage" et réclamé des moyens à la hauteur. Trop cher un accueil plus humain?

La commission de l'Âge installée au sein du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfant et de l'Âge a proposé comme premier thème de travail l'étude du recours aux assurances privées pour la dépendance!

Les représentants des 9 (dont la FSU) ont boycotté la séance, suivis par d'autres, empêchant ainsi d'obtenir le quorum. Et les 9 demandent à être reçus par le Président de la commission pour développer leurs revendications, notamment celle de la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale, dont on mesure bien le rapport de force qu'elle implique.

Nous n'épuiserons certainement pas le sujet proposé mais l'enjeu d'un débat est aussi de nourrir la mobilisation.

Martine Beaulu-Barlier

SOMMAIRE

1. Éditorial page 1
2. De l'École de Longjumeau à l'Éducation populaire en URSS. Page 2
3. Dialogue social ? Page 2
4. Les retraité-es en colère: bilan national des questionnaires page 3
5. Récompenser ou rémunérer le travail ? page 3
6. Haro sur les retraités page 4



N° Commission paritaire
1117S05547 N° ISSN 1291-5246.
Hebdomadaire prix de vente 2 euros.
Abonnement 12 euros. Édité par
section académique de Snes de
Versailles (Syndicat national des
enseignements du second degré) 3
rue Guy de Gouyon du Verger -
94112 Arcueil cedex - Tél. : 01 41 24
80 56. Directrice de publication Marie
Chardonnet. Imprimé par l'imprimerie
spéciale du Snes

De l'École de Longjumeau à l'Éducation populaire en URSS.

L'École de Longjumeau est un peu le sommet de l'iceberg de l'énergie qu'a déployée **Lénine** toute sa vie pour la formation populaire. Issu d'une famille où le père était Inspecteur régional de l'Éducation sous le Tzar, il était bien placé pour savoir tout ce qu'il restait à faire...

De 1902 à 1914, il est surtout en France en exil forcé. Il est le témoin de la mise en place de l'École laïque républicaine, donc de l'école pour tous, ce dont il rêve pour la Russie.

Chaque année, à Paris, pour les émigrés russes, il multiplie les conférences: 9 en 1909, 2 en 1910, 7 en 1911, 4 en 1912, 3 en 1914. Il lit, prépare articles et recueils de ses communications dans les grandes bibliothèques européennes : Tourgueniev, Hôtel des Sociétés savantes, Ste Geneviève, celle du British Museum...

Au-dessus du tableau noir des salles de classes de Russie et d'ailleurs, on écrira sa formule : « Apprendre, Apprendre, Apprendre ! » Pour Gombarov, directeur des Hautes Etudes, c'est un véritable professeur d'Université, pour la police qui s'invite à toutes ses conférences, « il subjugué son auditoire ! ». Et il y a un intermède musical : récital de **Montéhus**, enfant de la Commune, « chanteur humanitaire », **Inessa Armand**, au piano.

L'École de Longjumeau est une exception. Lénine hésite face aux difficultés d'organisation mais a très envie de suivre les autres partis sociaux-démocrates: en Allemagne l'école des cadres du SPD est dirigée par **Rosa Luxemburg**, en Finlande, par **Otto Kuusinen**... Dix-huit élèves parviennent à venir clandestinement de Russie, Longjumeau est éloignée de Paris pour éviter la surveillance policière.

L'École dure deux mois, mai et juin 1911, encadrée par huit professeurs, les dirigeants bolcheviks émigrés à Paris. Le contenu de la formation est théorique et pratique : histoire de leur parti et d'autres, droit, budget, mouvement coopératif, question agraire, économie politique et philosophie. "On y a travaillé avec beaucoup de sérieux, de discipline et de zèle" d'après **Nadejda Kroupskaïa**, femme de Lénine.

Les élèves sont originaires des principales villes ouvrières



de Russie, y retournent dès l'été. Ils seront les cadres intermédiaires de la Révolution, les présidents des Soviets de leur localité. Les professeurs, eux, seront les futurs dirigeants comme **Lounatcharsky** qui les emmène visiter le Louvre.

Dès octobre 17 celui-ci devient le premier "commissaire du peuple" à l'Instruction publique. Il jette les bases de l'éducation populaire en URSS, piliers de l'école russe d'aujourd'hui, avec mixité, pratique du sport de plein air, éducation à l'hygiène et à la santé. Il multiplie les musées et veille, pendant la Révolution, à la protection du patrimoine historique et culturel.

N.Krouskaïa comme **I.Armand** ont encadré l'école de Longjumeau. Inessa enseignait l'histoire du mouvement ouvrier belge et dirigeait un groupe qui se consacrait à l'économie politique. Elles ont toutes deux combattu pour l'alphabétisation et la place des femmes en URSS.

André Morizet (1870-1942), (arrière-grand-père de NKM, ex-maire de Longjumeau), membre fondateur du PCF, cite **Danton** qui disait : « Après la paix, l'éducation est le premier besoin du peuple ». La Révolution Russe qui par tant de côtés ressemble à notre Révolution de 1789 a repris ce mot et en a fait sa devise.

Alain Veyssat

Dialogue social ?

Nous avons concerté. Concerter, ce n'est pas négocier. Chacun est libre d'être pour ou contre, de le penser, de le dire. #dialogue social #E. Philippe - 31/08/2017

Ce twitt du Premier ministre est représentatif de la méthode employée avec les syndicats concernant la loi travail.

Le verbe **concerter** n'a pas d'objet... L'interlocuteur, dès lors, est effacé!

Concertier, c'est préparer une action en commun. Mais

la méthode employée cet été a consisté à recevoir séparément, sans documents, les différents représentants des syndicats.

Pas question de **se concertier** avec eux!

Négocier: vous n'y pensez pas! Le projet ne sera connu que la veille du passage devant le Parlement.

Ainsi s'exprime le « feignant » qui fait semblant d'entretenir le dialogue social pour imposer une réforme régressive par ordonnances.

Laurence Gauthier

Les retraité-es en colère: bilan national des questionnaires

En mars, 9 organisations nationales de retraités ont adressé un questionnaire aux retraité-es afin de mieux les connaître, mieux les représenter et mieux mener l'action. Il s' est inscrit dans une démarche militante auprès des syndiqué-es et sur des lieux publics.

En mai, une circulaire académique de Versailles a établi un bilan des retours des syndiqué-es, conforme, sur bien des points, aux résultats nationaux.

Sur les 16 millions de retraités qui sont loin d'être tous syndiqués, la collecte de 12 000 réponses est un succès certain. S'il ne s'agit pas d'un "panel" au sens statistique, on peut en tirer des enseignements.

57% déclarent toucher de 1000 à 2000 €/mois, 30% de 2000 à 3000, 6% moins de 1000 €. Ces résultats sont le reflet des populations en contact avec nos organisations et non de l'ensemble des retraités. Les plus en difficulté (la catégorie « moins de 1000 € ») sont sous-représentés du fait de leurs difficultés propres: âge, isolement, non-salariés, etc.

67% vivent en couple, 84% sont propriétaires ; les locataires (14%) sont sous-représentés.

Quant à leur situation financière, 80% parlent de dégradation

et cela avant même l'annonce de l'augmentation de la CSG. 62% se considèrent « tout juste à niveau », 20% « à l'aise » et 12% « en difficulté » voire « pauvres » (ce qui correspond aux statistiques nationales de pauvreté des retraités). Seules 2 réponses sur 12000 mentionnent une amélioration !

En cause : hausse des prix (énergie, loyers), dépenses de santé, fiscalité et bien sûr absence de revalorisation des pensions.

Pour beaucoup la perte d'autonomie est une préoccupation : 1 personne sur 2 connaît quelqu'un qui est

Le 28 septembre à Paris



concerné et plus de 90% des réponses considèrent insuffisants les plans d'aide à l'autonomie.

De même, seuls 54 retraités sur 12 000 considèrent que les politiques ont « pleinement pris conscience » de leur situation.

Conséquence logique: 93% assurent que les retraité-es doivent se faire entendre

par pétition, courrier aux élus, conférence de presse, manifestation, voire par les réseaux sociaux, les tracts, des actions de boycott ou de blocage.

Les retraités sont donc inquiets et prêts à se mobiliser.

C'est ce qu'ils ont montré le 28 septembre en défilant massivement pour la revalorisation des pensions et contre une augmentation de la CSG injuste et inquiétante pour l'avenir de la Sécurité Sociale.

Le groupe des 9 se réunit pour maintenir la mobilisation. La promesse de supprimer la taxe d'habitation sur 3 ans est un leurre pour bon nombre de retraités, dans l'Education nationale par exemple, sans compter les conséquences dans les collectivités locales.

Daniel Tenand

Récompenser ou rémunérer le travail ? ou le choix d'un sophiste

"Les pauvres d'aujourd'hui sont souvent moins les retraités que les jeunes, déclare M. Macron dans son interview au Point. Je leur demande donc, pour les plus aisés, un effort, je l'ai dit. Et leur effort permet de récompenser le travail."

Récompenser plutôt que rémunérer. Commode pour exonérer les employeurs de leurs responsabilités et "en même temps" fragiliser les salariés, car la rémunération est un dû alors que la récompense est octroyée.

Choisir pour "récompenser" les travailleurs de supprimer leurs cotisations sociales et augmenter, en

contrepartie, le taux de la CSG, c'est entériner la théorie du coût excessif du travail en évitant aux entreprises d'augmenter les rémunérations; opposer, dans la même phrase jeunes pauvres et retraités aisés, c'est laisser entendre que les retraités sont des profiteurs, des accapareurs, des rentiers vivant aux crochets des jeunes actifs.

Or M. Macron n'aime pas les rentiers. Sa réforme de l'ISF le montre. Il préfère les start-upers, l'argent qui circule, la rotation rapide du capital. En cela, le président Macron ne démérite pas du banquier Macron.

Daniel Tenand

Haro sur les retraités

Les retraités en ont assez !

Dans la lignée de ceux qui l'ont précédé au pouvoir, Macron poursuit les attaques contre les retraites.

1. Hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) de 1.7 point

Celle-ci passera dès janvier 2018 de 6.6 à 8.3 % de retenue sur la pension pour les retraités dits « aisés » c'est-à-dire à partir de 1289€ par mois pour une personne seule ou 1978€ pour un couple. 60% des retraités seront concernés. Ce qui signifie pour une pension brute de 2000€ (moyenne des pensions de la Fonction Publique d'Etat) une amputation de 408 € par an.

Cette mesure est justifiée par les baisses de cotisations sociales maladie et chômage pour les salariés du privé. C'est donc en pressurant les retraités et les fonctionnaires que ce gouvernement prétend résoudre les déficits dont il porte la responsabilité !

En 20 ans cet impôt inégalitaire a été multiplié par 6.7 ! C'est la 2^e source de recettes pour l'Etat derrière l'autre impôt injuste, la TVA.

2. Exonération de la taxe d'habitation

Cette hausse de la CSG serait compensée par l'exonération de la taxe d'habitation. Or pour en bénéficier, le revenu fiscal de référence doit être inférieur à 27 000€ pour un célibataire et à 43000€ pour un couple.

Un couple de retraités certifiés touchant 4700 € de pensions mensuelles (RFR de 57000 euros) devra donc la payer et n'échappera pas à la hausse de la CSG. Si ce couple fait partie des classes privilégiées, feu Mme Bettencourt, B. Arnault, c'est quoi ?

Sur 30 millions de ménages en France, 20 paient cette taxe. En 2022, 80% de l'ensemble des ménages (selon les déclarations du gouvernement) seraient exonérés, ce qui entraînera la baisse des ressources des communes, c'est la programmation annoncée de la réduction drastique des services publics.

3. Ces attaques viennent s'ajouter à d'autres

- ◆ Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie ou CASA (0,3% de la pension) rapportant plus de 700 millions d'€ par an
- ◆ Suppression de la ½ part fiscale pour les veufs et veuves
- ◆ Fiscalisation de la majoration pour 3 enfants

A la fiscalité s'ajoute le nouveau gel des pensions en 2018 après 4 ans de mise à la diète, ainsi que le report de la revalorisation d'octobre 2018 à janvier 2019, qui représente à lui seul une économie de 380 millions sur le dos du pouvoir d'achat des retraités !

4. Tout pour les grandes fortunes

Face à ces ponctions dans les budgets de plus en plus limités des retraités, les cadeaux fiscaux consentis aux plus riches suscitent la colère.

L'ISF laisse place à un impôt sur le patrimoine immobilier; de plus les cotisations sociales et l'impôt sur les revenus financiers sont limités à un prélèvement forfaitaire de 30%. L'impôt sur les sociétés a chuté de 9 milliards en 10 ans, alors que les bénéfices ont augmenté de 10% mais il sera encore réduit.

Selon les chiffres de l'OXFAM (septembre 2017), 10% de la population gagneront en moyenne 1193€ par an, les 10% les plus pauvres perdront 337€ (calcul intégrant les baisses de prestations sociales).

Mais le 1% des plus riches va gagner, avec la réforme de l'ISF, 15 000€ par million

possédé ! Et ce sont les mêmes qui pratiquent la fraude fiscale (plus de 80 milliards par an)!

Le mépris accompagnant ces attaques sauvages contre les retraités et les travailleurs vise à les culpabiliser et à les opposer pour empêcher ou affaiblir la riposte. C'est « tous ensemble » qu'il nous faut faire front, face à ce démantèlement des conquêtes sociales.

Dominique Oger-Cukierman

Csg où va l'argent ?

Le décalage entre le relèvement de la CSG au 1er janvier 2018 et l'étalement de la suppression des cotisations sociales jusqu'au 1er octobre, génère sur la Csg un excédent de recettes de 5.9 milliards €, que l'état s'attribue. Compte tenu de la compensation de CSG pour les actifs fonctionnaires (2.1 milliards €) cela représente au final un apport net pour l'état de 3.8 milliards € (5,9 - 2.1).

Ce qui finance largement les cadeaux faits aux « premiers de cordée » (ISF +prélèvement forfaitaire unique =4.5 milliards € perdus pour les finances publiques).